



SYNDICAT MIXTE DE LA STATION
DES MONTS D'OLMES

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ARIEGE

SYNDICAT MIXTE
DE LA STATION DES MONTS D'OLMES

SEANCE DU 13 AVRIL 2023

Extrait du registre des délibérations du SYNDICAT MIXTE

N°8/2023

OBJET : Budget annexe M43 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à 17 heures, et suite à absence de quorum lors de la séance du 7 avril 2023, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de la station des Monts d'Olmes, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Marc SANCHEZ.

Présents : Madame MIQUEL Jessica, Messieurs DES Claude, ROSSI Jean-Louis, SABATIER Michel, SANCHEZ Marc, TREMOLIERES Didier.

Absents : Madame DARDENNE Sandrine, et Messieurs LAFFONT Frédéric, ROSSI Jean-Louis, TOMELO Alain.

Conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales M. Rossi Jean-Louis a été désigné secrétaire de séance parmi les membres du Comité Syndical.

Après s'être fait présenter les éléments constituant le budget annexe M43 2023 du syndicat, l'assemblée est appelée à se prononcer sur ce document.

Oui l'exposé de Monsieur Le Président et après en avoir débattu, les membres du Comité syndical ont, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le budget annexe M43 du syndicat mixte des Monts d'Olmes.
- **D'INFORMÉ** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

<u>Nombre de Membres</u>	
En exercice	10
Présents	6
Représentés	0
Absents	4
Votants	6
Vote Pour	6
Vote Contre	0
Abstentions	0

Accusé de réception en préfecture
009-200096360-20230413-08-2023-BF
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que
ci-dessus,

Certifie exécutoire,

Après transmission en Préfecture le,

Et publication le

Le Président,

Marc SANCHEZ



SYNDICAT MIXTE DE LA STATION
DES MONTS D'OLMES